This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Can
8128
80

Harvard College Library

~~FROM~~

Gratis

LITTÉRATURE FRANÇAISE

AU CANADA

PAR

XAVIER MARMIER

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

PARIS
90, RUE BONAPARTE, 90

LYON
2, RUE BELLECOUR, 2

1880

37541
Can 812.8.80

HARVARD COLLEGE LIBRARY
MAR 4 1909
CAMBRIDGE, MASS.

Gratis

LITTÉRATURE FRANÇAISE

AU CANADA

Le Canada !

Le beau grand pays! J'y ai été, il y a longtemps, et j'en ai gardé un souvenir que les années n'ont point affaibli.

Souvent dans mes solitaires rêveries, je revois encore les riantes maisons de Montréal, le merveilleux promontoire de Québec, les forêts de sapins solennelles et profondes comme celles des montagnes de Franche-Comté, les vallées où s'élèvent en un doux accord l'élégante villa et la ferme agreste ; çà et là les rivières qui par leurs flots limpides fécondent le labeur agricole, occupent le pêcheur et le batelier, animent la scierie et le moulin ; et le roi de ces rivières, le Saint-Laurent, le fleuve gigantesque qui dans son cours de 800 lieues rejoint cinq vastes lacs, cinq mers d'eau douce, et des hauteurs du Niagara s'en va, par un bassin de trente lieues de largeur, plonger dans l'Océan.

Quelle admirable nature ! Quelle variété de tableaux

d'une beauté sauvage, d'une grandeur superbe, d'une grâce infinie ! Et quelle population attrayante et attachante, brave et courtoise : *a people gentleman*, un peuple gentilhomme, dit un écrivain anglais.

Au milieu du XVIIIe siècle, la France occupait un des premiers rangs parmi les puissances coloniales. Nous ne pouvons sans douleur nous rappeler ce que nous possédions alors en Amérique, en Asie, en Afrique, ce que nous avons perdu.

Dans toutes ces colonies, le nom de la France a été glorifié. L'Europe nous enviait la prospérité de Saint-Domingue, la reine des Antilles. Les mers de l'Inde ont porté les drapeaux triomphants de nos Linois, de nos Surcouf. Le monde entier connaît les noms de Dupleix, de La Bourdonnais, et l'Angleterre sait ce qu'il lui en a coûté pour prendre la charmante île qu'on appellait l'île de France, aujourd'hui l'île Maurice.

Mais pas une de nos possessions par delà les mers n'avait une étendue comparable à celle du Canada, et pas une n'a dans ses annales tant de pages émouvantes et tant de nobles noms.

Après Cartier, le courageux pilote qui nous révéla le cours du Saint-Laurent, après Champlain, le sagace, le valeureux, le patient Champlain qui fonda notre colonie, voici venir successivement les représentants de la royauté dans la nouvelle conquête, Montmagny, d'Argenson, d'Avancour, de Tracy, de Courcelles, Frontenac, Callières, Varennes, Vaudreuil,

Beauharnais, La Galissonnière, le duc de Lévis, Montcalm, Lemoigne de Longueil et ses huit fils, si braves, si résolus, l'un deux Lemoigne d'Iberville, un héros [1].

Je ne puis omettre de citer encore le colonel Burlamaque, l'habile ingénieur qui dès son entrée en campagne enleva deux citadelles aux Anglais, et Bougainville, le vaillant amiral, le célèbre navigateur. Avant de découvrir les archipels qu'il a si bien décrits, il était capitaine de dragons à Québec, aide de camp de Montcalm.

1. Un jour, en plein hiver, il prend la résolution d'aller détruire les établissements des Anglais dans l'île de Terre-Neuve. Il débarque dans les champs de neige avec 125 Canadiens, les raquettes aux pieds, la hache, le sabre à la ceinture, le fusil, les munitions, les vivres sur les épaules. Il met en déroute les troupes qui s'opposent à son invasion, enlève d'assaut et démolit les forteresses, puis revient au Canada avec 705 prisonniers.

Une autre fois, il s'aventure vers la baie d'Hudson avec 11 Canadiens dans des canots d'écorce, attaque un vaisseau anglais armé de douze canons et l'enlève à l'abordage.

Une autre fois, il part pour cette même baie d'Hudson avec un bâtiment de guerre, et arrive en face de trois vaisseaux anglais, dont un de 52 canons et les autres de 32.

Les Anglais le somment d'amener pavillon. Il leur répond par une volée de boulets, anéantit le plus gros vaisseau, oblige le second à se rendre. Le troisième fuit à toutes voiles.

L. Dussieux, *le Canada*, p. 88.

Ces gentilshommes, en quittant leur famille, leurs châteaux, pour traverser l'Atlantique, savaient bien qu'ils ne trouveraient au Canada ni la fontaine de Jouvence si ardemment cherchée par Ponce de Léon, ni les îles à épices qui enrichissaient les Portugais, ni les mines d'or et d'argent du Mexique et du Pérou, ni les fruits embaumés des Antilles. Ils savaient qu'ils allaient bien loin, sous un climat rigoureux, sur un sol inculte où ils auraient plus d'une lutte difficile à soutenir. Mais l'attrait de l'inconnu, la gloire de planter le drapeau national sur une terre nouvelle, le sentiment du devoir, le péril et l'honneur du combat exaltaient ces hommes de bonne race, et bravement ils partaient au nom de la France, au nom du roi.

Cependant la France et le roi souvent les délaissèrent. Souvent ils demandèrent en vain un secours nécessaire.

Du haut du cap Diamant, les habitants épiaient à l'horizon brumeux le rayon d'une voile, l'apparition du navire qui devait leur apporter, dans leur fatale détresse, des vivres, des munitions, et le navire n'arrivait pas. L'indolence d'un ministre, l'impéritie ou le mauvais vouloir de quelque fonctionnaire, réduisaient à la dernière extrémité des légions de braves gens.

Quelquefois le secours fidèlement envoyé était enlevé en pleine mer par un vigilant ennemi.

A diverses reprises, la colonie canadienne a subi les plus cruels fléaux. Elle a été décimée par la fa-

mine, par les maladies pestilentielles, en guerre sans cesse avec les Anglais, et avec les peuplades sauvages soulevées par les Anglais.

Nul désastre, nul danger, ne pouvaient subjuguer ses résolutions, ni l'arrêter dans ses entreprises. Quand on songe à tout ce qui lui était opposé, à l'inertie, ou aux fausses mesures de ses meilleurs partisans, à l'exiguïté de ses ressources, à la puissance toujours croissante de ses adversaires, on ne peut comprendre comment elle a pu surmonter tant d'obstacles, soutenir tant de combats, occuper un si vaste espace, organiser de si beaux établissements.

Mais avec la milice guerrière arrivait au Canada l'autre milice de la France chrétienne, les prêtres de Saint-Sulpice, les religieux de l'ordre des récollets et des jésuites. Ils avaient plus d'une mission évangélique à remplir, et pas un n'y a manqué. Ils assistaient le pauvre et le soldat, le vieillard à sa dernière heure, l'enfant dans ses premières études. Ils attiraient à eux l'Indien par leur doux enseignement. Parfois dans l'ardeur de leur zèle, ils allaient chercher la tribu païenne au fond des bois, dans des lieux inconnus, où, selon leur expression, ils n'avaient pour guides que leurs bons anges[1]. Ils ouvraient ainsi de nouvelles routes à notre colonie et lui préparaient des alliances. Les jésuites surtout se sont signalés

1. Gabriel Gravier. *La route du Mississipi*, p. 13.

dans ces audacieuses explorations. « Les jésuites, dit un écrivain des États-Unis, ont été les grands pionniers du nord et de l'ouest, les principaux découvreurs du continent américain[1]. » L'un d'eux, Jacques Marquette, s'est rendu célèbre par la découverte du Mississipi. Plusieurs en poursuivant intrépidement leur voyage sont morts de faim et de froid. D'autres ont été égorgés par les Iroquois, les alliés des Anglais.

Les religieux qui restaient dans les bourgades et les cités naissantes, enseignaient humblement la lecture et l'écriture aux enfants des colons et aux petits Indiens.

De pieuses femmes, dont les Canadiens vénèrent la mémoire, organisèrent à Montréal une école de filles et un hospice. De semblables établissements furent fondés à Québec par des ursulines de Tours et des hospitalières de Dieppe. Le jour où, après une longue traversée, arrivèrent dans la rade ces charitables religieuses, fut pour la ville un jour de fête. Tout le monde en mouvement, tout le monde courant à leur rencontre. Le gouverneur avec son état-major alla les recevoir au bord de la plage, et le canon tonnait, et les cloches chantaient dans les airs.

La colonie canadienne a été constituée aux plus beaux temps de la monarchie, par la royauté, par le clergé et la noblesse. De là ses qualités distinctes.

1. Gilman Shea. *Discovery and exploration of the Mississipi valley.* New-York, 1853.

La royauté donnait des terres aux prêtres pour fonder et entretenir leurs établissements, aux officiers et aux fonctionnaires civils pour récompenser leurs services. Les concessionnaires abandonnaient ensuite diverses portions de leurs domaines à des tenanciers, moyennant une minime rente annuelle de un à trois sols par arpent, plus quelques redevances en volailles ou en blé, et un droit permanent de lods et ventes [1]. Mais ils pouvaient se fier à ceux qu'ils admettaient à ce contrat. Dans la contrée où Jacques Cartier s'en allait en 1534 planter la croix avec la fleur de lis, la France n'avait point fait un Botany-Bay. On n'y déportait ni les repris de justice, ni les fatales Manon Lescaut.

Le recrutement de la colonie ne se faisait point par la violence, ni par de subtils embauchages, mais tranquillement et sagement dans les honnêtes maisons. « Le fond dominant de la population, dit M. Rameau, fut toujours une importation de paysans français, paisibles, laborieux, régulièrement organisés sous leurs seigneurs avec l'aide et l'encouragement du gouvernement [2]. »

On les appela et on les appelle encore les *habitants*, et notre région du Canada s'appela la Nouvelle-France, et notre autre région à l'embouchure du Mississipi, la Louisiane. Quels doux noms !

1. E. Rameau. *Acadiens et Canadiens*, p. 15.
2. Id., ibid.

Le Canada nous a été enlevé par les Anglais après une merveilleuse résistance. La Louisiane a été vendue par Napoléon aux Américains.

Plus rien n'est à nous dans cet immense espace. Plus rien. Non, je me trompe. La France ne gouverne plus ces contrées qu'elle avait si noblement conquises. Mais son œuvre y est restée.

Elle est restée parmi les Indiens dont les aïeux ont connu notre domination.

« Un jour en 1826, au saut Sainte-Marie, dans le « Michigan, un chef de Chippewais racontait ce sou- « venir à un agent américain : Nos ancêtres ont dit : « Quand les Français venaient parmi nous, ils nous « disaient : vous êtes nos enfants, et nous leur ré- « pondions : vous êtes nos pères. Nous vivions dans « les mêmes wigwams, et, grâce à eux, nous avions « toujours de quoi nous vêtir. Ils ne riaient point « de nos cérémonies ; ils respectaient nos lieux de « sépulture. Ils étaient bons et justes envers nous [1]. »

Elle est restée, l'œuvre de la France monarchique et catholique dans les communautés françaises établies çà et là à travers les possessions de l'Angleterre américaine, et à travers la confédération de Washington.

Les Franco-Canadiens pénètrent partout, de New-York au Pacifique, de Chicago à Saint-Louis et à la Nouvelle-Orléans [2].

1. Mistress Jamieson. *Winter Studies*, t. II, p. 292.
2. On. Reclus. *La terre à vol d'oiseau.*

On compte à la Louisiane près de cent mille Français, dont la race anglo-saxonne, avec toute sa puissance d'absorption, n'a pu détruire la nationalité.

Il y en a deux cent mille disséminés dans les États du Maine, du New-Hampshire, de New-York, de l'Ohio, de la Pensylvanie, du Wisconsin, du Minnesota.

Il y en a à peu près autant dans le territoire de la baie d'Hudson, l'île du prince Édouard, le Nouveau-Brunswick, le haut Canada.

Il y en a plus d'un million dans le bas Canada.

Là est la colonie commencée par François Ier, agrandie par Henri IV et Louis XIV, la colonie qui dans l'histoire de son administration inscrit les noms de Richelieu et de Colbert, et dans l'histoire de ses combats les noms d'Iberville et de Montcalm.

Là sont les descendants de nos anciens émigrants : nobles et bourgeois, soldats et métayers ; là, les sentiments religieux, les traditions, les coutumes, la langue des aïeux.

Il y a un siècle et demi, un voyageur écrivait : « J'ai reconnu que les habitants du Canada sont bons, affables, laborieux, et qu'il n'y a presque jamais ni querelles, ni disputes parmi eux. Comme le climat du pays est froid, ils parviennent à une belle vieillesse. J'y ai vu quantité de vieillards droits, forts et non caducs. Ces habitants du Canada ont une façon d'agir si douce, si civile, et si engageante surtout envers le Français qui vient de l'Europe, qu'il

ne peut sans regret quitter leur conversation. Ils sont si charmés de vous entendre parler de la France, qu'ils regardent avec vénération comme le pays de leurs aïeux, qu'un Français peut aller avec tout agrément et sans argent depuis Québec jusqu'à Montréal. Je suis persuadé que si cet étranger voulait s'arrêter autant que ces bonnes gens voudraient le retenir chez eux, il n'arriverait pas sitôt à cette dernière ville, quoiqu'elle ne soit éloignée de Québec que de soixante lieues [1]. »

Tels étaient les Canadiens au temps passé. Tels ils sont encore de nos jours, honnêtes, hospitaliers, aimables, d'une bonne humeur naturelle, très aisément satisfaits de leur sort, très attachés à leur vie de famille et à leur religion.

Dans les heureux événements de leur existence, la religion consacre leur joie; dans les jours de deuil, c'est leur consolation; dans les graves circonstances, c'est leur soutien.

En 1760, après la fatale bataille des plaines d'Abraham, après la glorieuse mais inutile tentative de Vaudreuil et de Lévis, les Anglais étaient maîtres absolus du Canada, et, malgré la capitulation de Montréal, prétendaient le régir selon leur bon vouloir, despotiquement et militairement.

A Québec, à Montréal, aux Trois-Rivières, le gouverneur institua un tribunal, composé de sept offi-

1. *Aventures du Dr C. Le Beau*, 1738, t. I, p. 62.

ciers, qui devait juger les affaires civiles et criminelles. « Cette mesure fut peut-être, dit M. Laverdière, ce qui contribua le plus à isoler du gouvernement la population canadienne qui se voyait ainsi livrée sans défense au despotisme de ses nouveaux maîtres. Les Canadiens récusèrent ces juges dont ils n'entendaient point la langue, et réglèrent leurs différends entre eux, ou s'en rapportèrent à l'arbitrage du curé de la paroisse, et l'on peut dire que ce fut ce qui sauva notre nationalité [1].

Fervent catholique, le Canadien prouve par ses œuvres que le catholicisme n'est point, comme le déclarent nos savants réformateurs, l'ennemi du progrès, et n'entrave point l'élan de la pensée. « Le catholicisme, a dit M. Thiers, n'empêche de penser que ceux qui ne peuvent penser [2]. »

Le gord suédois, le chalet suisse, le cottage anglais, n'est pas plus propre, ni plus agréable à voir que la maison champêtre de l'*habitant* du Canada.

Le Canada catholique a, comme les fiers *Yankees*, ses télégraphes, ses bateaux à vapeur, ses chemins de fer, ses routes macadamisées, et des canaux admirables, et des chantiers où l'on construit les plus magnifiques navires.

Le Canada catholique publie des livres très instructifs et très attrayants.

1. *Histoire du Canada*, p. 170.
2. *Discours sur la question romaine.*

Les bibliophiles ne peuvent penser sans émotion à quelque rare plaquette qui manque à leur collection, et quand ils apprennent qu'un des précieux opuscules est mis en vente, on les voit accourir autour du commissaire-priseur. Les désirs s'enflamment, l'enchère monte de degré en degré à un chiffre fabuleux.

Pas n'est besoin de tant d'argent pour acheter les plus louables publications du Canada, les excellentes œuvres historiques de MM. Garneau, Faillon, Ferland, Laverdière, Bidard, Turcotte, les curieuses dissertations de MM. Belcourt, Marcoux, Lacombe et Petitot sur les dialectes de diverses tribus indiennes, les études botaniques de M. l'abbé Brunet et les études ornithologiques de M. J. Lemoine ; les romans canadiens de MM. P. Chauveau, Taché, Gérin et de Gaspé, et les recueils de poésies et de légendes.

Non, ces beaux et bons volumes ne coûteraient pas ce que coûte, au temps actuel, une mazarinade ou un vieux conte égrillard.

Mais, quelle que soit sa valeur monétaire, il me semble qu'on ne peut voir sans émotion un livre canadien, en songeant à son origine. Il a été composé dans la contrée qui fut la Nouvelle-France ; il vient à travers l'Océan nous rappeler le beau pays découvert par nos marins, défriché par nos laboureurs, glorifié par nos soldats, sanctifié par nos religieuses et nos missionnaires.

J'ai eu dernièrement la joie de recevoir des livres

canadiens, et je ne puis résister au désir d'en citer quelques-uns.

Voici d'abord trois volumes d'un spirituel écrivain, M. B. Sulte, trois seulement, et bien petits. C'est mon regret.

Il y a là de jolies scènes de la vie canadienne, d'excellentes études biographiques et d'agréables fantaisies.

Un des amusants chapitres de ce recueil est celui où M. Sulte relève quelques-unes des choses qui ont été dites sur son pays. L'admirable Canada ! Comme il est encore peu admiré et peu connu ! Les uns ont vu au bord de ses claires rivières des serpents à sonnettes; d'autres affirment que pendant plusieurs mois on ne peut dans cette région polaire enterrer les morts, tant le froid est rigoureux. On les garde au logis jusqu'à ce que la température du printemps amollisse la terre.

Près de Montréal s'élève la petite île de Sainte-Hélène, couverte de gazon, couronnée de beaux bois, un coin de terre idyllique embelli par les barons de Longueil. Un ingénieux touriste s'écrie : cette île rappelle la mémoire de Napoléon par le nom qu'elle porte, par son pic sauvage et ses affreux ravins.

Un de nos romanciers, qui a publié de nombreux volumes sur l'Amérique, calcule gravement que le Canada peut avoir vingt-cinq mille habitants.

La ville de Montréal, jadis Villemarie, en compte à elle seule 150,000.

Un de nos députés républicains s'en va des États-Unis faire une excursion dans l'Amérique anglaise. Il se plaît à remarquer la haute taille et la forte santé des Anglais, des Écossais et des Irlandais. Quant aux Canadiens, il les a vus chétifs de corps et d'esprit, rabougris, maladifs.

Il est mort, ce clairvoyant député.

Que les vaillants Canadiens lui pardonnent, et les charmantes femmes de la Havane, dont il a si mal parlé !

Dans un autre chapitre de ses Mélanges d'histoire et de littérature, M. Sulte raconte les commencements du journalisme sur les rives du Saint-Laurent.

Autrefois dans ma jeunesse, il y a longtemps, quand un désir d'études m'entraînait de principauté en principauté à travers la docte Allemagne, en m'arrêtant avec un charme infini dans la ville de Pierre Vischer, d'Albert Dürer et des maîtres chanteurs, je n'ai pas songé à chercher le premier œuf du journalisme européen, la *Gazette de Nuremberg*. J'imagine que c'était un œuf de minime dimension et d'une parfaite innocuité, qui ne faisait guère pressentir les œufs de serpent dont nous voyons chaque jour la formidable éclosion.

Nous savons que le plus ancien des journaux de France fut fait avec les intentions les plus bénévoles et les plus loyales.

Avec son recueil hebdomadaire, le bon docteur Renaudot ne pensait qu'à récréer ses malades, et à

propager la gloire de son souverain, Louis XIII.

« Sire, disait-il dans sa préface, la mémoire de l'homme est trop foible pour lui fier toutes les merveilles dont Votre Majesté va remplir le septentrion et tout le continent. Il la faut désormais soulager par des écrits qui volent comme en un instant du nord au sud, par tous les coins de la terre. »

L'Écossais Brown, qui en 1764 fonda la *Gazette de Québec*, n'avait pas la prétention de glorifier son roi, Georges III; mais il ne pouvait songer à l'offenser, non certes, ni cette haute majesté, ni ses ministres, ni ses plus humbles agents. Rien de plus candide que cette première gazette canadienne. Elle paraissait une fois par semaine en une feuille in-4, et reproduisait tout simplement en français et en anglais les innocentes nouvelles empruntées aux journaux étrangers.

A cette époque la colonie canadienne était dans une triste situation. Les Anglais, à qui l'horrible traité de Versailles l'avait livrée, n'éprouvaient pour elle pas la moindre sympathie, et comptaient lui enlever radicalement ce qu'elle avait de plus cher, ce qui tient le plus au cœur d'une nation, sa religion et sa langue. Déjà ils avaient voulu agir ainsi sur l'Irlande.

Maintenant l'Allemagne paraît résolue à agir de même sur ses deux nouvelles conquêtes.

Impuissantes tentatives dans la verte Érin et au Canada. Puissent-elle être également impuissantes dans nos deux chères provinces d'Alsace et de Lorraine!

L'Angleterre imposait à la colonie des fonctionnaires inhabiles et violents, des magistrats déconsidérés, et nul d'entre eux ne sachant le français.

De ce pénible état de choses pas un mot dans la *Gazette de Québec*. L'honnête M. Brown continuait à enregistrer les nouvelles d'Europe et d'Asie, du Tzar et du Grand Turc, d'une fête à Paris, ou d'une visite à l'éléphant blanc.

Les contributions votées par le parlement britannique soulèvent les colonies américaines. Les Bostoniens dans leur colère brûlent le papier timbré qui leur est imposé et jettent à la mer les caisses de thé qui leur sont expédiées par la compagnie des Indes avec une nouvelle taxe.

Le ministère veut contraindre par la force les treize provinces à l'obéissance. Les treize provinces se coalisent, prennent les armes, et la guerre éclate.

L'Angleterre alors nous aurait volontiers rendu le Canada pour obtenir seulement notre neutralité. Louis XVI et Marie-Antoinette désiraient cette neutralité ; le roi, par un sentiment de droiture, la reine, dans la noble fierté de sa grande âme, ne comprenait pas qu'une nation comme la France profitât d'un tel conflit pour se venger de ses ennemis.

Mais nos philosophes étaient ravis de cette insurrection d'un peuple contre un souverain, du manifeste de Jefferson qui parlait en termes pompeux de l'égalité des hommes et de leurs droits inaliénables. Nos philosophes gouvernaient l'esprit public, et le bon-

homme Franklin qui nous fut envoyé par le congrès américain était un fin diplomate.

Dans sa retraite de Passy, en écrivant de jolis billets à Mme Helvétius, en dînant avec l'abbé Morellet, d'Alembert et Diderot, il n'oubliait pas un instant sa mission, et quand il parut dans les splendeurs de Versailles avec ses cheveux sans poudre, son chapeau rond, son habit en drap brun, il produisit un mouvement enthousiaste, il enchanta toutes les belles dames de la cour. L'une d'elles fut déléguée pour lui mettre une couronne de laurier sur la tête, et l'embrasser sur les deux joues.

La France s'allia aux insurgés américains et les sauva d'un imminent désastre.

Quel a été pour la plus ancienne monarchie de l'Europe le résultat de cette ardente aventure? Après la stérile satisfaction d'humilier l'Angleterre, l'honneur étrange de fonder une république, — d'énormes dépenses dans un état financier qui exigeait les plus strictes épargnes et finalement la propagation des idées révolutionnaires.

D'un de ses campements parmi les insurgés, La Fayette écrivait : « J'ai toujours pensé qu'un roi était un être au moins inutile. Il fait d'ici une bien plus triste figure. »

De là au désir de supprimer la royauté, il n'y a pas loin.

La *Gazette de Québec* n'a point raconté ces événements. M. Brown, son directeur, n'osait toucher à de

telles choses. Il devenait de plus en plus prudent et s'applaudissait de sa prudence.

Un jour deux Français s'avisèrent de composer un petit journal caustique intitulé *Tant pis, tant mieux.* Ils ne jouirent pas longtemps du plaisir de publier quelques sarcasmes. Tous deux furent arrêtés par ordre du gouvernement et, sans autre forme de procès, enfermés dans la prison de Québec. Ils y restèrent trois ans.

Nous avons vu, après la guerre de 1870, un grand nombre de Lorrains et d'Alsaciens abandonner les *dulcia arva* pour échapper à la domination étrangère, et des Allemands de toute sorte se précipiter à Strasbourg, à Colmar, à Metz, pour y porter leur trafic.

De même après le traité de Versailles, beaucoup de Canadiens des meilleures familles vinrent s'établir en France, et des Anglais fort peu recommandables, des marchands en détresse, des spéculateurs de hasard coururent au pays conquis.

En 1764, on comptait dans le bas Canada 70,000 Français catholiques, et 500 Anglais protestants.

C'étaient ces cinq cents Anglais qui voulaient écarter de toute fonction publique et principalement de tout emploi salarié les 70,000 Français. C'étaient ces cinq cents charitables protestants qui voulaient proscrire le culte des 70,000 catholiques. C'était cette infime minorité qui par ses faux rapports, ses honteuses inventions et ses actives manœuvres égarait en Angleterre l'opinion du peuple et celle des ministres.

Cependant un des gouverneurs du Canada, le général Murray, avait signalé en termes expressifs les qualités, l'importance et les droits de la population française dans cette colonie.

Peu à peu le ministère anglais reconnut la justesse de ces observations, et la crainte de voir les 70,000 opprimés s'associer à la révolte de Boston le détermina à céder enfin à leurs justes réclamations. En 1774 fut promulguée la loi qu'on appelle l'*Acte de Québec*. Il affranchissait les Français canadiens du serment du *Test* [1], leur rendait les libertés civiles et religieuses garanties par la capitulation de Montréal, et constituait un conseil législatif dans lequel entreraient les catholiques comme les protestants [2].

Ainsi, grâce à leur ferme et digne attitude, les vaincus du Canada finirent par conquérir leurs droits, sans l'assistance de la presse.

Ils n'avaient pas d'autre journal que la *Gazette de Qnébec*, et la bonne Gazette ne pensait qu'à vivre doucement de semaine en semaine sans secousse et sans inquiétude. Elle a vécu cent ans avec cent cinquante abonnés.

M. Sulte promet de nous donner la continuation de

1. Le serment de ne pas croire à la transsubstantiation, de ne pas pratiquer le culte de la Vierge et des saints.

Ce serment fut ordonné par un bill du parlement sous Charles II, pour écarter de tout emploi tous les gens suspects de catholicisme.

2. F.-X. Garneau. *Histoire du Canada*, t. III, p. 264.

son histoire du journalisme. Elle sera la bienvenue, ainsi que toute autre œuvre à laquelle il consacrera ses recherches sagaces et son talent d'écrivain.

M. Faucher de Saint-Maurice se distingue aussi par ses conférences et ses écrits. Il est, comme son nom l'indique, d'origine française, et, comme tous les Canadiens, il aime la France et il raconte avec un accent de cœur le voyage qu'il y fit en 1869.

« L'Irlande, dit-il, m'éblouit, l'Angleterre m'enrhuma; la France me fit pleurer, pleurer de joie et d'orgueil, car alors nous ne pleurions pas autrement.

« Oui, c'était bien là cette terre de souvenance, telle que je l'avais entrevue dans mes rêves les plus charmants. Elle était forte, grande, belle, énergique.

« Pendant deux mois, j'eus le vertige de Paris. Puis je songeai qu'il y avait pour moi en France un coin de terre qui était véritablement la patrie. Je partis cheminant vers l'Océan et refaisant pieusement ce pèlerinage que nos aïeux, les gens de la Saintonge et du pays d'Aunis, faisaient, il y aura bientôt 250 ans, lorsqu'ils venaient au nom du Christ et des fleurs de lys convertir et coloniser le Canada.

« Oh! les bonnes gens! Oh! les bonnes heures que nous passâmes dans la patrie du pilote Jean Alphonse de Xaintonge, de Pierre du Gua, seigneur de Mons, d'Antoinette de Guercheville, bienfaitrice de Pentagoet, et de Samuel de Champlain, fondateur de notre vieux Québec.

« Nous étions au mois d'août, le temps était chaud,

le soleil ardent, et les vignes ployaient sous la grappe. On se plaignait bien, par-ci, par-là, de la sécheresse ; mais en somme la vendange promettait d'être bonne. Tout le monde souriait et partout régnaient l'aisance et la paix.

« Depuis... ah! depuis, la Prusse a passé sur la France. Comme partout ailleurs, le deuil est venu aux pays d'Aunis et de Saintonge si remplis de souvenirs canadiens, et cette famille, que j'avais laissée souriante, pleure les morts de la patrie et la patrie elle-même, appauvrie, démembrée [1]. »

C'est ainsi qu'ils ont conservé leur héritage de cœur, c'est ainsi qu'ils aiment la France, les descendants de ces vaillants hommes qui défendaient avec tant d'ardeur le drapeau de la France sur la terre canadienne.

Voltaire, le courtisan de Frédéric II, ne pouvait comprendre un tel patriotisme et il écrivait au marquis de Chauvelin. « Si j'osais, je vous conjurerais à genoux de débarrasser pour jamais du Canada le ministère de France [2]. »

M. de Saint-Maurice a une prédilection particulière pour notre littérature et souvent se plaît à citer nos romanciers et nos poètes. Mais, quels que soient leur attraction et leurs succès, il n'essayera point d'entrer dans leur phalange. Avant tout, il tient à son sol natal.

1. *Choses et autres*, p. 223.
2. *Siècle de Louis XIV.*

Il est Canadien, il ne désertera point sa sphère canadienne.

Dans un de ses livres, il passe en revue divers écrivains de son pays : archéologues, naturalistes, chroniqueurs, et nous montre ainsi plusieurs côtés de la littérature de son pays. Il discute et il conclut. Il loue et il blâme.

Les œuvres qu'il examine ont été imprimées bien loin d'ici, à Québec, à Montréal, à Ottawa, et il en est bien peu malheureusement qui arrivent jusqu'à nous. Mais on est convaincu en le lisant qu'il accomplit sa tâche en conscience et que ses appréciations doivent être justes. Pour moi, j'applaudis pleinement au jugement qu'il a énoncé sur plusieurs publications que je connais, particulièrement à l'éloge de M. l'abbé Laverdière, le savant éditeur des œuvres de Champlain et de M. J. Lemoine qui a écrit en anglais et en français tant de bons livres, entre autres : les *Mapleleaves*, ce curieux recueil de chroniques canadiennes, et l'étude sur les explorations arctiques et le traité d'ornithologie.

M. J. Lemoine, l'aimable naturaliste, parle des oiseaux comme on parle des gens avec qui on a vécu. « J'ai, dit-il, souvent vu une fauvette... J'ai connu un pinson... »

Brantôme dit avec la même familiarité : « J'ai connu une belle personne ». Mais Brantôme souvent blasphème, et M. J. Lemoine nous fait de ses amis, les oiseaux, des peintures charmantes.

Dans un autre de ses livres, M. de Saint-Maurice raconte le voyage qu'il a fait sur le steamer le *Napoléon*, pour aller de Québec le long des îles et des îlots ravitailler les phares du golfe Saint-Laurent.

Le trajet, interrompu par de nombreuses haltes, est long, très souvent pénible, parfois périlleux, mais intéressant.

Dans quelques-unes de ces haltes, sur des côtes arides, inhabitées, on ne peut voir sans émotion la vie des pauvres gens attachés là à une tâche rigoureuse.

Tel est le gardien du phare loin de toute ville et de tout village, récréé parfois en été par quelque pêcheur, mais l'hiver séparé du monde entier, seul dans sa haute tour sur les rocs battus par les vagues, dans les jours sombres et les nuits lamentables, dans les fureurs des ouragans.

Si simple en apparence, mais si grave est son service. Allumer le soir ses lampes, mettre en mouvement leur mécanisme, rien de plus, dit-on. Mais au loin, dans les ténèbres de la tempête, des yeux inquiets cherchent cette lumière, et de sa ponctuelle apparition, de l'exactitude chronométrique de ses éclats successifs, dépend peut-être le salut d'un navire, d'une escadre.

Dans le golfe Saint-Laurent, à la cime d'une petite île sauvage et dénudée qu'on appelle l'île aux œufs, s'élève un phare qui produit une lumière blanche, tournante, visible à quinze milles.

Un jour, à la fin de l'automne, un de ses rouages

essentiels se cassa. Impossible en cette saison d'en demander un autre à Québec. Il fallut remplacer l'action de la machine par le labeur manuel. Heureusement le gardien était marié. Sa femme et ses enfants pouvaient l'assister dans sa rude tâche de chaque soir, et tous se mirent résolument à la besogne. « Le givre, le froid, la lassitude, dit M. de Saint-Maurice, engourdissaient les mains ; le sommeil alourdissait les paupières. N'importe. Il fallait tourner toujours, tourner sans cesse, sans se reposer, sans se hâter [1].

Grâce à cette longue et ferme patience, le phare tout l'hiver produisit régulièrement à chaque minute et demie ses jets de lumière, et les marins naviguant la nuit dans ces parages reconnaissaient leur position en voyant la blanche clarté intermittente de l'île aux œufs.

A chaque station, les pauvres gardiens de phares attendent avec impatience le bateau qui au printemps leur apporte des vivres, des munitions, et des nouvelles de ce qui s'est passé depuis plusieurs mois dans le monde, des lettres d'un ami, d'un parent, auquel souvent on songe. C'est la vie qui leur revient, l'aisance matérielle et l'apaisement d'un souci de cœur.

A chaque station, M. de Saint-Maurice peut relater, dans son livre de voyage, un touchant épisode, une poétique émotion, un fait mémorable.

1. *De tribord à bâbord*, p. 72

A la station de l'île aux œufs, un des désastres de l'Angleterre.

En 1711, une flotte gigantesque commandée par sir Hovenden Walker traversait l'Atlantique. Rien n'avait été négligé pour lui donner une force irrésistible. Ses bâtiments de transport étaient chargés d'approvisionnements. Ses *Men of war*, chargés de soldats et de canons. Comme l'*invincible Armada*, envoyée par Philippe II à la conquête de l'Angleterre, cette *armada* de la bonne reine Anne partait pour conquérir le Canada. Au mois d'août, après avoir pris de nouveaux renforts à Boston, elle entrait dans le golfe Saint-Laurent, et, en une nuit, elle s'abîmait sur les récifs de l'île.

Les habitants de Québec, dont les Anglais se partageaient d'avance les dépouilles, apprirent au mois d'octobre le naufrage qui les sauvait de leur péril, et dans leur église de Notre-Dame des Victoires retentit l'éclatant *Te Deum*.

Au printemps de l'année suivante, on recueillit, dans les environs des terribles écueils, une quantité de choses, des armes et des vêtements, des tentes superbes, de magnifiques selles de chevaux et divers objets de luxe.

On retrouva près de deux mille cadavres, parmi lesquels on reconnaissait, à leurs lambeaux d'uniforme des gardes de la reine, des vétérans de Marlborough.

Vanité des triomphes humains!

Les fiers soldats qui, sept années auparavant, dans les plaines de la Bavière, remportaient la victoire de Blenheim, un coup de vent les noyait avec leurs bannières dans un fleuve d'Amérique.

Sur la plage d'Anticosti, M. de Saint-Maurice note avec une réflexion mélancolique un nom que nous devons honorer, le nom de Jolliet[1], le compagnon du père Marquette dans la découverte du Mississipi. Le roi, pour le récompenser de ses courageuses entreprises et de ses travaux d'hydographie, lui donna, en 1680, pour lui et ses descendants, la seigneurie d'Anticosti. Une île de trente lieues de longueur et de dix de largeur[2], cela semble un beau et royal présent. Mais mieux auraient valu quelques hectares dans la vallée d'Ornans, ou le baroichage de Pontarlier. Sur les contours d'Anticosti, pas une baie pour un bateau de pêche ; à l'intérieur, un sol difficile à défricher et aride. Avec sa seigneurie, le savant géographe, l'infatigable voyageur resta pauvre et, en 1700, mourut pauvre.

Dans les champs de la Nouvelle-Écosse, il y a

1. Jolliet, Jolliet ! Deux siècles de conquêtes,
Deux siècles sans rivaux ont passé sur nos têtes,
Depuis l'heure sublime où de ta propre main
Tu jetas d'un seul trait sur la carte du monde
Ces vastes régions, zone immense et féconde,
Futur grenier du genre humain.
FRÉCHETTE, *Fleurs boréales.*

2. Bouchette. *Topographical Dictionary*, t. III, p. 2.

sur un plus vaste espace bien d'autres souvenirs plus douloureux. C'est dans cette péninsule qu'ils vivaient ces honnêtes Acadiens [1], immortalisés par le poème de Longfellow. Mais ils aimaient leur religion catholique, et ils aimaient la France, la patrie de leurs ancêtres. Les Anglais, leurs nouveaux maîtres, ne pouvaient leur pardonner ce double attachement. Un dimanche, les Acadiens, cernés dans leurs églises par des soldats, apprirent qu'ils allaient être dépossédés de leurs biens et transportés dans d'autres colonies [2].

Quelques jours après, ils sont expulsés de leurs demeures, et poussés à coups de fusil sur la plage vers les navires qui les attendent. Deux cent soixante jeunes gens, sommés de s'embarquer les premiers, déclarent qu'ils ne veulent pas être séparés de leurs familles. Aussitôt le commandant anglais, le chef des bourreaux dans cette horrible exécution, ordonne une charge à la baïonnette. Les malheureux sans armes, sans aucun moyen de défense, sont jetés, meurtris, ensanglantés, dans les chaloupes; puis les troupes se divisent par pelotons avec l'injonction de séparer les maris de leurs femmes, les pères de leurs enfants et de les entasser sur différents navires. A mesure que cette cruelle disjonction s'ac-

1. « A peaceful, industrious and amiable race, » dit M. H. Murray. *British American*, t. II, p. 129.

2. Rameau. *Une colonie féodale en Amérique*, p. 356.

complit, les vieillards se lèvent pour bénir, les époux s'embrassent avec un mortel serrement de cœur ; les enfants sanglotent.

Ni larmes, ni supplications, n'adouciront l'inflexible arrêt. L'embarquement doit se faire et se fera sans miséricorde. Quand il est achevé, quand les navires vont jeter au hasard sur des côtes sauvages ces milliers de victimes, une soldatesque effrénée se précipite dans leurs villages déserts, enlève tout ce que les pauvres proscrits y ont laissé et incendie leurs maisons.

En ce jour-là, on a pu dire ce qui fut dit en 1807, après le bombardement de Copenhague : « Le sang anglais n'a pas coulé, mais l'honneur anglais a coulé par tous les pores. »

Avec ces traditions de notre colonie, M. de Saint-Maurice recueille dans son périple des légendes des peuplades sauvages. J'en choisis une qui tient à l'histoire universelle du déluge : « Dieu, disent les Indiens de la Gaspésie, créa tout ce grand univers. Il divisa la terre en plusieurs parties séparées les unes des autres par de grands lacs, et, dans chacune, il fit naître un homme et une femme qui multiplièrent et vécurent longtemps. Mais comme ils étaient devenus méchants avec leurs enfants, qui se tuaient les uns les autres, le soleil en pleura de douleur. La pluie alors tomba en si grande abondance, que les eaux montèrent jusqu'à la cime des rochers et des montagnes les plus élevées. Cette inondation s'éten-

dit de toutes parts, et les habitants de tous les territoires se jetèrent dans leurs canots d'écorce, pour s'en aller ailleurs chercher un refuge. Mais un vent impétueux les précipita dans l'abîme, à la réserve de quelques hommes et de quelques femmes qui étaient restés vertueux, et ceux-ci atteignirent une contrée où ils trouvaient une chasse facile et une pêche abondante. »

Le soleil n'a-t-il pas, l'an dernier, pleuré de douleur en voyant l'effet de nos révolutions ? Ses larmes n'ont pas produit un nouveau déluge, mais les pluies désolantes dont les météorologues n'ont pu s'expliquer la continuité.

« Dans la vie, dit M. de Saint-Maurice, je ne connais rien de plus attrayant que le voyage », et un matin, son goût pour les voyages, son attachement pour tout ce qui tient à la France, l'entraînait au Mexique.

C'était à l'époque où nous poursuivions cette entreprise si grandiose, hélas ! et si désastreuse. Elle était conçue avec une honnête et vaste pensée. Elle a été glorifiée par des actes de bravoure prodigieux. Si elle avait réussi, les peuples des deux hémisphères auraient été émerveillés de ses résultats. C'était la régénération de l'empire des Aztèques, livré depuis près d'un siècle au brigandage et à l'anarchie. C'était la régénération graduelle de toutes ces républiques de l'Amérique du sud et de l'Amérique centrale, qui tombent de révolution en révolution. C'était l'ascendant de la race latine reconstitué

dans ces régions dont la race anglo-saxonne prétend s'emparer. C'était, au point de vue de nos intérêts matériels, un monde heureux de subir notre influence et de s'allier à nous par des traités de commerce. Et toutes ces belles perspectives anéanties par quelques fautes que nous avons commises, par l'astuce de l'Indien Juarez, par l'insatiable ambition des États-Unis ! Quelle fatalité !

M. de Saint-Maurice, qui a le sang français dans les veines, est attiré par nos clairons, et désire combattre sous nos drapeaux.

Après un examen auquel préside un général de division assisté de deux généraux de brigade, il est attaché à un régiment d'artillerie, avec le titre de capitaine d'état-major, et le voilà qui entre bravement en campagne, si bravement qu'après deux funestes rencontres bientôt il n'y peut tenir. Au siège d'Oajaca, il est blessé ; au col de la Angostura, dans un intrépide combat, de nouveau blessé, cette fois si grièvement, et ensuite si malade, qu'il doit se résoudre à quitter les champs de bataille. Il retourne dans son pays, ayant eu l'honneur d'être, pour son courage, décoré de la main de l'empereur Maximilien.

Ce magnanime empereur, le descendant des Habsbourg, condamné à mort par un Juarez ! O honte ! ô infâme journée de Queretaro !

Dans sa retraite, M. de Saint-Maurice recueille ses notes, écrit son livre, heureux de se souvenir, heureux de revoir par la pensée les diverses zones du

Mexique, les grands paysages et les grands monuments, heureux surtout de raconter les actions d'éclat de nos soldats, et sa vie dans nos bivouacs et ses relations affectueuses avec nos officiers.

Nous devons aimer ce livre et le mettre à un bon rang dans la bibliothèque canadienne.

En voici un autre, d'un caractère tout différent, qui doit avoir aussi son succès. C'est l'œuvre récente d'un des doyens de la littérature de son pays, M. P. Chauveau.

Je me rappelle le temps où il écrivait ses premiers vers, les douces heures que j'ai passées avec lui et quelques-uns de ses amis à Québec. Je n'étais alors, comme je suis à présent, qu'un obscur voyageur dans la vie de ce monde. Mais je venais de la France, et au nom de la France on m'accueillait avec un sentiment de confraternité. Quels aimables guides sur ces magnifiques rives du Saint-Laurent, « ces *terrains sauvages* », dit le savant Voltaire [1] ! Quelles poétiques excursions aux environs de la cité des Champlain, à l'île d'Orléans, à la cascade de Montmorency, au village de Lorette ! Le soir, nous nous réunissions dans une maison hospitalière, et l'on ne parlait ni des ambitions républicaines, ni des ingénieuses découvertes du darwinisme, mais des beaux lieux que nous avions vus dans la journée, de leur poésie et de leur histoire. A la fin de la soirée, quel-

1. *Siècle de Louis XV.*

quefois la jeune fille de la maison nous chantait un chant populaire du pays, pas une *Marseillaise*, oh ! non, mais La claire fontaine.

C'était un bon temps.

M. Chauveau attirait alors l'attention par ses poésies, et par son *Charles Guérin*, un roman de la vie réelle, simple, honnête et touchant. Il mérite d'être mis à côté du *Défricheur* de M. Gérin, qui n'a pas été assez loué.

Plus tard, M. Chauveau est entré dans la vie politique. Il est devenu député, puis il a été nommé ministre de l'Instruction publique.

C'est avec l'expérience acquise dans ces hautes fonctions qu'il publie son nouveau livre intitulé l'*Instruction publique au Canada*. Cet ouvrage a été très apprécié en Allemagne et en Angleterre. Il doit plus particulièrement intéresser la France. Mais je crains que plus d'une de ses pages ne paraisse fort déplaisante à ces hautes intelligences qui si activement travaillent à reconstituer, selon les principes les plus salutaires, notre vieux système d'éducation. Hélas ! hélas ! Les descendants de nos monarchiques colons subissent encore l'effet de leur origine. La lumière des temps modernes ne les a point suffisamment éclairés. J'essayerais en vain de dissimuler leurs erreurs ; mieux vaut franchement les reconnaître.

Chacun sait que le catholicisme a sauvé le monde de la barbarie. Dans les siècles ténébreux du moyen

âge, il n'y avait pas d'autres lumières intellectuelles que celles des cloîtres et des presbytères. « L'Église, a dit un célèbre orateur, enseignait tout ce qu'elle savait, et personne alors n'en savait davantage. »

Les prêtres et les religieux ont été les premiers instituteurs de l'Europe. Les prêtres et les religieux ont établi, aux XVIe et XVIIe siècles, les premières écoles de notre colonie dans le pays des Hurons, des Algonquins, des Abenakis.

En 1615, un récollet, installé aux Trois-Rivières, réunissait autour de lui des enfants d'Indiens pour leur apprendre à lire et à écrire.

En 1632, un jésuite (ces terribles jésuites), le père Lejeune, disait : « Je suis devenu régent au Canada, j'avais l'autre jour un petit sauvage d'un côté et un petit Maure de l'autre, à qui je fais épeler l'abécédaire. »

En 1637, un jésuite construit le collège de Québec.

A la même époque, une religieuse, sœur Marguerite Bourgeois, s'en va à Montréal fonder une institution pour les jeunes filles, et, en attendant un local meilleur, donne ses leçons dans une étable.

Les Européens, les gens bien avisés, ont reconnu que depuis longtemps la tâche du clergé est finie et qu'il faut au plus vite lui enlever toute participation à l'enseignement public.

L'innocent peuple canadien n'a pas encore admis cette lumineuse idée : son respect et sa confiance envers les prêtres n'ont pas subi la moindre atteinte, et

il ne songe nullement à supprimer ses institution religieuses ; au contraire, il leur donne plus d'extension.

De l'humble fondation de Marguerite Bourgeois est sortie une apostolique confrérie répandue maintenant à travers une grande partie de l'Amérique ; des classes élémentaires des villages et des hameaux est sorti un essaim de fervents instituteurs, et du collège de Québec, une complète université qui a ses laboratoires, ses bibliothèques, et confère des grades de bachelier, de licencié, de docteur.

Aux divers ordres de religieux et de religieuses installés primitivement dans le Canada sont venues s'adjoindre des corporations de frères de la doctrine chrétienne et de sœurs de charité, qui ont ouvert, de côté et d'autre, de nouveaux établissements.

Les membres de ces corporations ainsi que les prêtres catholiques et les prêtres protestants sont affranchis de l'examen que doivent subir les élèves des écoles normales qui se destinent à l'enseignement.

Les prêtres sont, ainsi que les membres du parlement et les magistrats, *visiteurs* d'office des maisons d'éducation, et les évêques sont de droit membres du conseil supérieur de l'instruction publique.

Le pauvre Canada est, comme on le voit, très entaché de cléricalisme. Mais dans ce clérical pays, la majorité n'outrage point les doctrines de la minorité et n'essaye point de l'opprimer. Les trois quarts

des habitants de la province de Québec sont catholiques, les autres, protestants.

Les protestants ont leur université, leurs écoles, leurs commissions et leurs inspections spéciales. Un des secrétaires du conseil supérieur de l'instruction publique est catholique; l'autre est protestant.

Dans ce pays clérical, les familles catholiques et les familles protestantes payent un impôt scolaire pour leurs enfants de sept à quatorze ans, et s'il leur convient de ne pas envoyer leurs enfants à l'école, nulle loi ne comprime le libre exercice de leur volonté.

Pour les enfants indigents, l'enseignement est tout à fait gratuit.

Dans ce pays clérical, il y a des universités, des gymnases, des écoles professionnelles, des écoles normales, des écoles primaires; plus d'écoles et d'élèves, selon la population, qu'il n'y en a dans les contrées de l'Europe les plus notables pour le développement de l'instruction publique.

M. Chauveau le démontre par une statistique dont j'extrais les chiffres suivants :

Dans la province de Québec, une école par 295 habitants, un élève par 6 habitants. En France, grâce aux frères de la doctrine chrétienne, et aux sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, nous comptons un élève par 9 habitants, une école par 536; en Angleterre, un élève par 13 habitants, une école par 2670.

Dans la province de Québec, la langue de la population catholique, de ses universités, de ses gymnases,

de ses écoles professionnelles et de ses milliers d'écoles primaires est la langue française, la claire et noble langue de nos temps classiques, qui n'a pas encore été corrompue sur les rives du Saint-Laurent par les néologismes des bords de la Seine.

Si l'une de nos fréquentes révolutions obligeait encore nos braves gens à émigrer, c'est sur la terre du Canada qu'ils devraient chercher un refuge. Là, ils n'auraient pas la douleur d'apprendre comme il est dur à monter, l'escalier d'autrui, et comme il est amer, le pain de l'étranger. Là, ils retrouveraient leur langue, leur religion, leur vieille France.

XAVIER MARMIER,
de l'Académie française.

Sceaux. — Imp. Charaire et fils.

es mill
, la cl
ui n'a p
nt-Laure

obligea
r la terr
uge. Là
omme il
ne il est
veraient

SCEAUX. — IMPRIMERIE CHARAIRE ET FILS

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

Can 8128.80
Litterature francaise au Canada /
Widener Library 005977203
3 2044 081 338 881